



Le Groupe de travail sur la microassurance de l'AAI publie un document portant sur l'évaluation du risque et les services actuariels proportionnés aux marchés d'assurance inclusifs

Le Groupe de travail sur la microassurance de l'Association Actuarielle Internationale (AAI) a le plaisir d'annoncer la publication d'un ouvrage intitulé [*Assessing Risk and Proportionate Actuarial Services in Inclusive Insurance Markets — An Educational Paper and Toolkit*](#).

Partout dans le monde, les personnes à faible revenu sont vulnérables à divers risques en raison de leur situation professionnelle et personnelle. Ils courent souvent le risque d'être en difficulté en raison de l'absence d'un filet de sécurité sociale. Si elle est bien structurée, l'assurance peut jouer un rôle important et aider ces personnes à gérer de tels risques. Voilà le contexte de l'assurance inclusive, qui englobe la microassurance. L'assurance inclusive a pour objectif d'assurer une protection financière abordable contre les risques, et ce, d'une manière durable, responsable et accessible à tous les types de clients, surtout ceux à faible revenu.

Ce document éducatif et cette boîte à outils font suite à la recommandation du document d'information de l'AAI intitulé [*Addressing the Gap in Actuarial Services in Inclusive Insurance Markets*](#) et répondent à trois grandes questions concernant l'application des services actuariels proportionnés aux marchés d'assurance inclusifs :

- Comment détermine-t-on les principaux risques d'assurance dans le cas d'un produit ou d'un fournisseur?
- Quels conseils ou services actuariels ou autres types de conseils ou services a-t-on besoin pour gérer ces risques?
- Quel niveau de compétences en actuariat faut-il avoir, le cas échéant, pour fournir les conseils ou les services actuariels?

Ce document est le résultat d'un projet commun entrepris par l'AAI et l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) pour concevoir des cadres qui soutiennent la réglementation prudentielle proportionnée et l'application des services actuariels proportionnés aux marchés d'assurance inclusifs. Il doit être lu de concert avec les documents attendus de l'AICA.

Selon M. Nigel Bowman, président du Groupe de travail sur la microassurance : « Je suis très heureux de la publication de ce document, qui fournit aux parties intéressées un cadre simple, mais pratique pour identifier et gérer les principaux risques liés aux produits d'assurance inclusifs. Ce document jouera un rôle important pour ce qui est d'améliorer la viabilité de l'assurance inclusive et de mettre en évidence le rôle que la profession actuarielle peut jouer, au besoin. »

M. Masaaki Yoshimura, président de l'AAI, a fait savoir que « l'AAI était heureuse de publier cet ouvrage, non seulement parce qu'elle s'attend à ce qu'il améliore la gestion des risques dans le domaine de l'assurance inclusive, mais aussi parce qu'il cherche à combler le manque de compétences en actuariat dans les marchés d'assurance inclusifs. J'espère que ce n'est là que le début d'une plus grande participation de la profession actuarielle dans le domaine de l'assurance inclusive, où une telle participation est justifiée. »

Le document est consultable sur le [site Web de l'AAI \(PUBLICATIONS/PAPERS\)](#).

Cette activité s'inscrit dans la mission de l'AAI de promouvoir le rôle, la réputation et la reconnaissance de la profession actuarielle afin de favoriser le bien-être de la société. De plus, elle contribue à la réalisation de ses objectifs stratégiques consistant à fournir aux organismes supranationaux des apports actuariels sur des questions importantes, à faciliter la coordination, l'utilisation et la diffusion du savoir et des compétences scientifiques de la profession actuarielle, et à améliorer le champ d'action, la disponibilité et la qualité des services actuariels offerts par les membres individuels de ses associations membres.

Pour en savoir plus sur le travail de l'AAI à ce sujet, écrivez au [directeur des activités techniques](#), au Secrétariat de l'AAI.

L'Association Actuarielle Internationale (AAI) est le regroupement international des associations professionnelles d'actuaire, qui représente environ 70 000 actuaire dans plus de 115 pays, et comporte sept sections spécialisées selon les intérêts individuels des actuaire. Fondée en 1895, l'AAI existe afin de promouvoir le développement d'une profession reconnue mondialement comme possédant les compétences techniques et la fiabilité nécessaires pour bien servir l'intérêt public. L'AAI a 74 associations membres titulaires et 25 associations membres associés.

International Actuarial Association | Association Actuarielle Internationale

99 Metcalfe Suite 1203 Ottawa, ON K1P 6L7 Canada

Tel: 1-613-236-0886 | Fax: 1-613-236-1386

secretariat@actuaries.org | www.actuaries.org



If you no longer wish to receive IAA communications, please send a message to secretariat@actuaries.org